

15/12/18

Mesdames, messieurs,

Merci tout d'abord de l'invitation à participer à cette réunion à laquelle j'essaie d'apporter ma vision fondée sur mon expérience d'archéologue et d'anthropologue (je suis enseignant chercheur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et appartiens à un laboratoire CNRS-EHESS à Marseille, à la Vieille Charité.

Aujourd'hui, je ne peux évoquer (avant que nous ayons défini un ordre de marche précis fondé sur les arguments géologiques) que quelques remarques et orientations générales visant à informer la partie, culturelle, sociale et de développement du projet.

**1 - les critères scientifiques** définissant l'intérêt historique, culturel (matériel ou immatériel) du Massif doivent autant être relationnels que localisés. Les dimensions culturelles doivent être définies par zones géo-historiques autant qu'en fonction des dynamiques de déplacement que de particularités micro-locales. Par exemple, les plaines de Gimaud, St Tropez, de Bormes ou de Hyères sont les lieux historiques de transhumances avec les Alpes de Haute-Provence, les échanges commerciaux (industrie du bois ou du liège notamment vers le Contat Venaissin) passent par un commerce maritime littoral et varient selon les époques. Tout cela n'est pas uniforme et diffère grandement d'un lieu à un autre du Massif mais témoigne d'une très grande richesse en terme d'occupations et de fonctionnements. Le Massif est tout à la fois homogène et hétérogène et ce qui fait historiquement et culturellement son grand intérêt.

**2 - La question des limites du Géoparc** posée du point de vue de l'histoire culturelle. Je dirai que selon les périodes (sans remonter au pléistocène ancien) les réponses vont différer, et seront conditionnées pour la protohistoire notamment, aux connaissances que nous avons de telles ou telles aires - au passage, tout à fait inégalement couvertes et étudiées. L'archéologie du Massif des Maures est encore en grande partie une archéologie à trous et à points (à sites) et non à paysages et c'est la raison pour laquelle je lance en ce moment un projet de recherche global intitulé "Le Milieu des Maures".

Selon que nous nous situons en période antique, ou médiévale, au haut Moyen Age notamment, la question des limites politiques ne se posera guère, en revanche un peu plus tard, avec le développement de

certaines cultures d'agrumes, puis horticoles ou viticoles maintenant, ou du point de vue de l'histoire sociale avec les débuts du tourisme anglais (qui occupera en premier l'Ouest des Maures avant de se déplacer dans les Alpes maritimes), je ne dessinerai pas forcément les mêmes limites. En terme de délimitation de l'ensemble je serai plus enclin à suivre les limites de la géologie que celles historiques et sociales, bien sur à condition aussi d'intégrer la dépression permienne et les zones calcaires limitrophes afin de comprendre les interfaces et les échanges mais aussi, par contraste, de faire apparaître les différentes techniques de bâtis, avec roches cristallines, grès ou calcaires.

3 Bref, je dirais donc qu'il nous faudra aussi composer **avec différentes conceptions du patrimoine** (celle monumentale, spectaculaire et bien connue des Monuments Historiques ou de la DRAC) et celle, je dirai, des patrimoines modestes (fours à chaux, four à cade, verrerie, patrimoine industriel ancien ou XIX-XXe, etc.) qui peuvent être promus et attirent de plus en plus de visiteurs.

En lien direct avec les questions géologiques je mettrai l'accent sur : a) l'histoire minière et plus généralement histoire des ressources du sol (qualifier notamment les différents types de sols, les biotopes ou les cultures associées), b) les exploitations de grèves et carrières, les établissements qui leurs sont liés (les verreries de la plaine des Maures notamment), ou c) pour les périodes plus anciennes, les différents tumulus, menhirs, dolmens, oppida, systèmes de restanques, etc. donc toutes sortes de patrimoines encore peu valorisés et d) bien sur l'histoire du sel sur le double Tombolo ou dans le Golfe de St Tropez.

4 Du côté du "**patrimoine immatériel**", les savoirs et traditions agricoles, forestières, de pêche, ... mais aussi religieuses et symboliques (la Bravade à St Tropez, les pèlerinages et les Ex Voto à Notre Dame de Consolation à Hyères, le sanctuaire Grec d'Aristée dédié au miel et au commerce, les légendes du Moyen Var, ...) sont très nombreux et doivent être inventoriés avec un oeil neuf.

Si je dis cela c'est que nous devons aussi être très exigeants du point anthropologique et historique et faire des choix parmi des centaines d'études folkloristes amateurs. La question est délicate mais en partenariat avec les collègues ethnologues du MUCEM et d'AMU mais aussi avec les réseaux internationaux nous pouvons tout à fait produire de nouvelles connaissances utiles ensuite au tourisme ou aux actions de développement durable.

5 - Je n'ai pas abordé les **patrimoines écologiques et paysagers**, déjà bien étudiés par de multiples instances (Conservatoire, Parc National de Port Cros, DIREN, LPO, ...) mais bien sur, les uns comme les autres sont structurants pour la bonne gestion des diversités environnementales et culturelles et à la base de la plupart des opérations de développement économiques et touristiques que nous pouvons imaginer.

Frédéric Joulian  
EHESS